

«Jean-Marie Bockel candidat à la commission d'enquête sur les réponses apportés par les autorités publiques au développement de la radicalisation islamiste et les moyens de la combattre»

13/11/2019

La création de cette commission d'enquête a été actée par la Conférence des Présidents du Sénat le 6 novembre dernier, suite à l'attaque terroriste qui a eu lieu à la Préfecture de Police de Paris le 3 octobre 2019.

La candidature de Jean-Marie BOCKEL, sénateur de l'Union Centriste, a été retenue pour siéger au sein de cette commission. Jean-Marie BOCKEL se réjouit de cette nouvelle qui fait suite à son implication dans le sujet de la prévention de la radicalisation. La Délégation aux Collectivités territoriales et à la décentralisation, qu'il préside, a en effet publié, en mars 2017, un rapport intitulé « Les Collectivités territoriales et la prévention de la radicalisation ».

Ces candidatures seront ratifiées si elles n'ont pas suscité d'oppositions telles que prévues dans le règlement du Sénat.

Composée de vingt-et-un sénateurs, cette commission d'enquête parlementaire siégera pour une durée maximale de six mois.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)